

ELIOT FORCADELL, SANDRA HOIBIAN, LUCIE BRICE-MANSENCAL

Un marché de l'emploi moins diversifié nourrit le sentiment de relégation territoriale en zones rurales

À intervalles réguliers, différentes difficultés rencontrées par les habitants des zones rurales sont pointées du doigt. Le sentiment d'habiter un territoire délaissé par les pouvoirs publics est de fait plus présent en zones rurales que dans le reste du territoire. Avec le soutien de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) le CRÉDOC a mené une étude pour tenter d'en comprendre les déterminants.

D'avantage que la situation professionnelle et personnelle des habitants des zones rurales, ce sont les caractéristiques du marché de l'emploi local qui façonnent leurs perceptions. Les zones rurales ne sont pas particulièrement en prise avec le chômage ou la pauvreté, mais les emplois sur ces territoires sont en moyenne moins qualifiés qu'ailleurs (moins de cadres, plus d'ouvriers), moins sécurisants (moins de CDI, plus d'indépendants et d'agriculteurs) et les rémunérations élevées moins fréquentes.

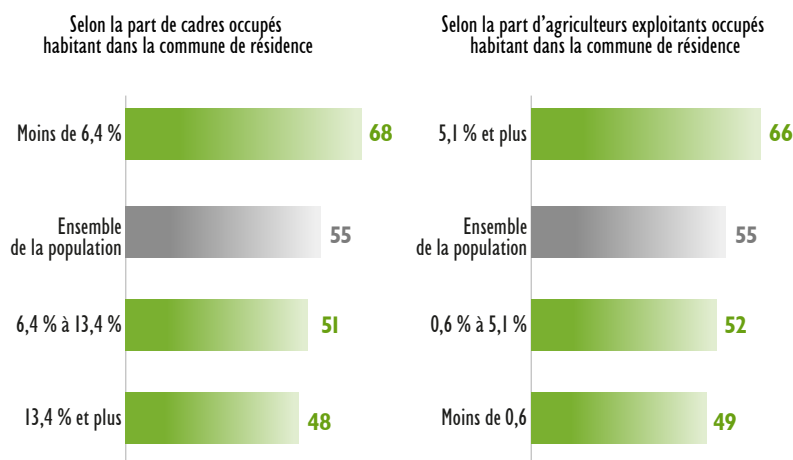
Ce manque de diversité du marché de l'emploi s'accompagne d'un vieillissement de la population et d'une déprise démographique. Pour ceux qui restent, la précarité financière et l'éloignement des équipements et des services amplifient le sentiment d'abandon.

Indépendants, petites entreprises... : en milieu rural, les emplois offrent moins de sécurité

Nombreux sont les Français qui déplorent habiter un territoire délaissé des pouvoirs publics. Les habitants des zones urbaines ne s'en affranchissent pas (42 %), mais ce sentiment culmine à 54 % dans les territoires ruraux à habitat dispersé (voir encadré), selon l'enquête du CRÉDOC Conditions de vie et aspirations de juillet 2022. Moindre accès aux services publics, vieillissement de la population et départ des jeunes pour les villes, temps et coûts de transports élevés, niveau de vie et impact de l'inflation plus élevé, différences de valeurs et d'opinions, intensité du lien social... de multiples ressorts de cette perception ont été étudiés, en intégrant à la fois les caractéristiques des personnes et celles des territoires.

LE SENTIMENT D'ABANDON EST PLUS FORT DANS LES TERRITOIRES RURAUX OÙ IL Y A PEU DE CADRES ET DE PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES, ET OÙ IL Y A PLUS D'AGRICULTEURS

Importance du sentiment de relégation territoriale en zone rurale (%)



Source: CRÉDOC, à partir de l'enquête Conditions de Vie et Aspirations, vague de juillet 2022 et des données Insee, Recensement, 2018.

Guide de lecture: parmi les habitants des communes rurales dont moins de 6,4% des actifs occupés sont des cadres, 68% ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, contre 55% dans l'ensemble de la population résidant en zones rurales.

D'avantage que la situation professionnelle de la personne interrogée, c'est la nature des emplois des résidents de la commune qui nourrit le sentiment de relégation territoriale des habitants des zones rurales. L'enquête du CRÉDOC montre que 66 % des personnes habitant dans une commune rurale dont plus de 5,1 % des résidents occupés sont des agriculteurs exploitants ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, contre 55 % de l'ensemble des ruraux. En parallèle, 68 % des personnes habitant dans une commune rurale dont moins de 6,4 % des résidents occupés sont des cadres ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics.

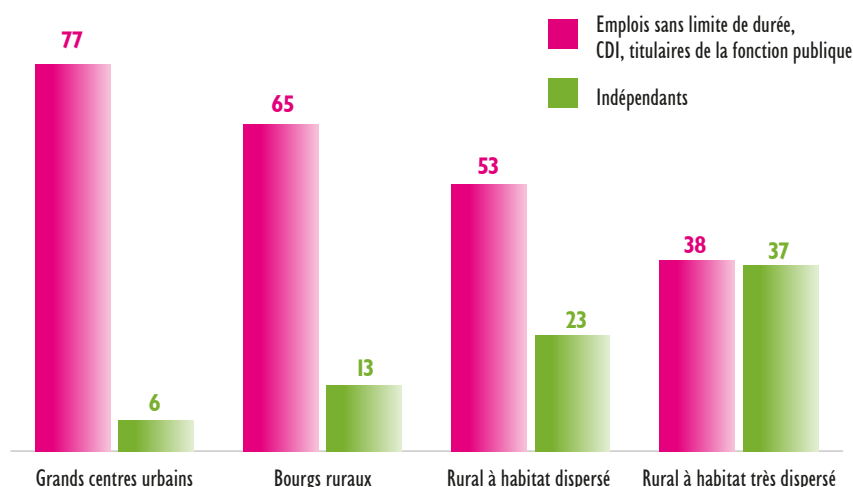
Contrairement à certaines idées reçues, les espaces ruraux ne sont pas marqués par une présence plus importante de chômeurs ou de personnes sous le seuil de pauvreté. En réalité, la différence entre marchés de l'emploi rural et urbain se joue davantage sur la nature des emplois présents. Dans les zones d'habitat rural dispersé, les agriculteurs représentent encore 15 % des habitants. Mais malgré la tertiarisation de l'économie qui s'est opérée dans les territoires ruraux, les cadres et professions intellectuelles restent sous-représentés (soit 9 % des actifs occupés en

LES ZONES DE REVITALISATION RURALES

En 1995, la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire marque la création de zones de revitalisation rurale (ZRR). Elles ont pour objectif de soutenir le développement économique des territoires ruraux, principalement par le biais de mesures d'aides fiscales. Les entreprises qui y sont créées peuvent ainsi bénéficier d'exonérations en matière d'impôt sur les bénéfices et de contribution économique territoriale dans les quelques années qui suivent leur implantation. Depuis 2015, les conditions d'éligibilité des communes au classement en ZRR comprennent, en complément d'un critère démographique de densité de population, un critère de richesse évalué à partir des revenus fiscaux. En 2018, un nouveau critère relatif à la baisse de la population dans les 40 dernières années a été intégré aux conditions de classement. En 2022, une commune française sur deux est classée ZRR.

UN MARCHÉ DE L'EMPLOI MOINS STABLE

Part moyenne d'emplois précaires et d'indépendants par commune selon la catégorie de densité communale (emploi au lieu de travail)

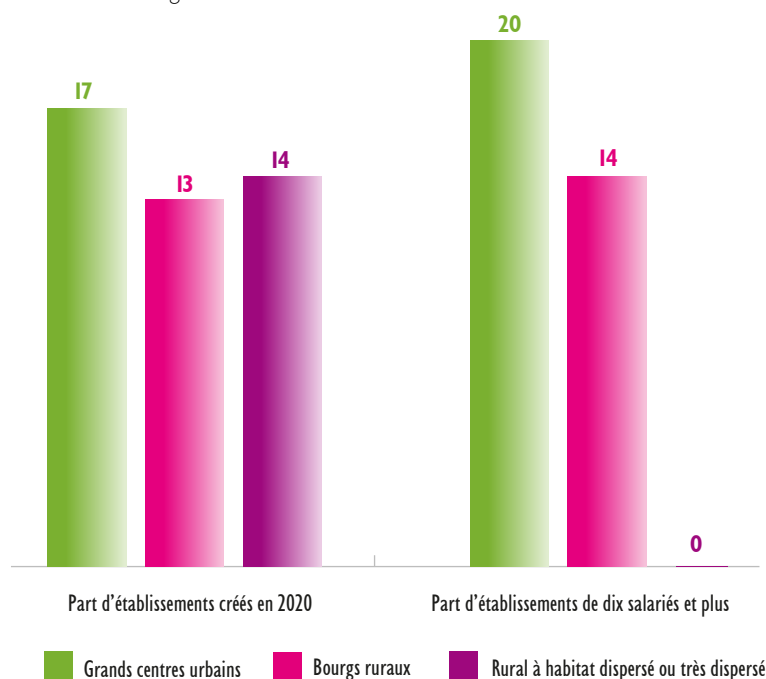


Source: CRÉDOC, à partir de l'Insee, Recensement, 2018.

Guide de lecture: en moyenne, 49 % des emplois présents dans les communes du rural à habitat dispersé ou très dispersé sont des emplois sans limites de durée, et 27 % sont des emplois indépendants.

MOINS DE CRÉATION D'ENTREPRISES, DES STRUCTURES PLUS PETITES

Parts moyennes d'établissements créés en 2020 et d'établissements de 10 salariés et plus par commune selon la catégorie de densité communale



Source: CRÉDOC, à partir de l'Insee, 2022, Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

Guide de lecture: en moyenne, 17 % des établissements présents dans les grands centres urbains fin 2020 ont été créés en 2020, et 20 % des établissements des grands centres urbains comptent 10 salariés ou plus.

moyenne contre 22 % dans les grands centres urbains), de même que les professions intermédiaires (23 % contre 28 %), au profit d'une sur représentation des ouvriers (25 % contre 17 %). De manière corrélée, le niveau de diplôme est moins élevé: 21 % des habitants du

rural dispersé sont diplômés du supérieur contre 35 % en centres urbains. Les actifs des zones rurales occupent moins souvent des emplois offrant une forme de sécurité par rapport à l'avenir, en CDI ou dans la fonction publique. On trouve aussi davantage d'indé-

pendants, dont la situation peut être moins sécurisante (revenus fluctuants, dépenses de transports importantes, etc.) avait été médiatisée lors du mouvement des gilets jaunes.

Le marché de l'emploi en zones rurales se distingue également par des entreprises de plus petite taille: les établissements plus de 10 salariés sont absents dans le rural dispersé alors qu'ils représentent 20 % des établissements dans les grands centres urbains. Or, en moyenne, les petites structures offrent des salaires plus faibles, moins d'avantages associés (couvertures mutuelles et prévoyance, avantages en nature, etc.), et des perspectives d'évolution de carrière interne mécaniquement moins fortes. La création d'entreprises est également un peu moins dynamique. Autant de caractéristiques de l'emploi qui influent sur le sentiment de relégation territoriale des habitants du rural.

Moins de nouveaux habitants et une population qui vieillit

La moindre attractivité du marché du travail va de pair avec un vieillissement des habitants. Les nouveaux habitants sont peu nombreux, de même que les naissances. Les jeunes ruraux sont contraints de quitter leur territoire d'origine pour poursuivre leurs études et ne sont pas enclins à y revenir une fois diplômés, faute d'offres d'emplois qualifiés. Ainsi, alors que l'évolution médiane de la population entre 2013 et 2018 était de +0,45 % par an dans les grands centres urbains, elle était de +0,23 % dans les bourgs ruraux, et de -0,03 % dans les communes à habitat rural dispersé. En moyenne, près d'un habitant sur trois (31 %) a plus de 60 ans dans les communes rurales à habitat dispersé, soit +8 points qu'en centre urbain. La moindre vitalité démographique alimente elle aussi le malaise ressenti: lorsque la population diminue, le sentiment de vivre dans un territoire délaissé est plus vif.

Les deux dynamiques, emploi et démographie, sont étroitement intriquées. L'imaginaire de la « mondialisation » de l'activité économique, souvent

UN SENTIMENT D'ABANDON PLUS PRÉSENT DANS LES COMMUNES RURALES EN DÉPRISE DÉMOGRAPHIQUE

Importance du sentiment de relégation territoriale en zone rurale selon le taux d'évolution annuel de la population de la commune de résidence entre 2013 et 2018



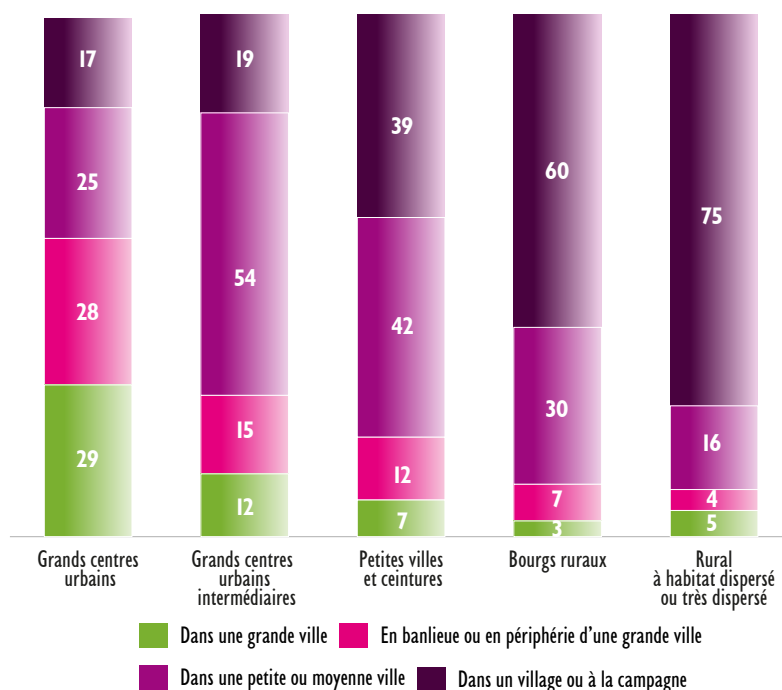
Source: Insee, Recensement, 2018. CRÉDOC, enquête Conditions de Vie et Aspirations, vague de juillet 2022.

Guide de lecture: parmi les habitants des communes rurales ayant connu un taux d'évolution annuel de la population de -0,6% et moins entre 2013 et 2018, 66% ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, contre 55% dans l'ensemble de la population résidant en zones rurales.

DES HABITANTS ATTACHÉS À LEUR CADRE DE VIE RURAL

Bien que les habitants des zones rurales aient davantage le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, ils apprécient leur lieu de vie et ne souhaitent pas le quitter. 90 % des habitants des bourgs ruraux et 94 % des habitants du rural à habitat dispersé se disent particulièrement satisfaits du cadre de vie autour de leur logement, contre 82 % de ceux des grands centres urbains. Invités à décrire leur environnement de vie idéal, 75 % des habitants du rural à habitat dispersé préfèrent vivre dans un village ou à la campagne, quand seuls 29 % des habitants des grands centres urbains citent la grande ville comme leur lieu de vie rêvé.

Environnement de vie idéal selon la catégorie de densité de la commune de résidence



Source: CRÉDOC, enquête Conditions de Vie et Aspirations, vague de juillet 2022.

Guide de lecture: parmi les habitants des grands centres urbains, 17% souhaiteraient idéalement vivre dans un village ou à la campagne.

pointée comme une ligne de démarcation entre les villes-centres et les espaces ruraux ne se vérifie pas dans

les faits. En France, selon la dernière note publiée par Régions de France, 59 % des emplois sont entièrement

dépendants de la demande locale (et donc du dynamisme démographique) et ce phénomène a tendance à s'amplifier: +3,7 points entre 2008 et 2018. En 2017, selon une précédente étude du CRÉDOC, les personnes qui estimaient vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics citaient l'installation de nouvelles entreprises comme premier levier de valorisation de leur territoire, avant l'amélioration de l'offre de santé et de transports publics.

Des budgets plus contraints

Dans l'enquête du CRÉDOC, les résidents du rural dispersé se montrent beaucoup plus contraints de s'imposer des restrictions sur certains postes de leur budget (62 %, soit +9 points que les habitants des grands centres urbains). Des restrictions plus fréquentes y compris sur des dépenses essentielles comme l'alimentation (44 % dans le rural dispersé, +9 points par rapport aux grands centres urbains), ou les dépenses de voiture (38 %, +8 points).

Cette fragilité financière s'inscrit dans un contexte de forte dépendance à la voiture dans les mobilités quotidiennes, amplifiée par un éloignement des équipements et services publics. Face à la hausse des prix du carburant au cours de l'année 2022, les personnes habitant dans des communes rurales ont plus souvent renoncé à se déplacer tandis que les habitants des zones urbaines se

UNE DÉFINITION DU RURAL PAR LA DENSITÉ DE POPULATION

La définition des zones rurales adoptée dans ce document est issue de la « grille de densité communale 2022 » de l'Insee. Longtemps définie « en creux » - était considéré comme rural tout ce qui n'était pas urbain -, la ruralité d'une commune est désormais caractérisée par le nombre et la concentration de sa population. La typologie proposée comprend sept niveaux de densité, du plus urbain au plus rural: grands centres urbains, centres urbains intermédiaires, petites villes, ceintures urbaines, bourgs ruraux, rural à habitat dispersé et rural à habitat très dispersé. Du fait de trop faibles effectifs de répondants, nous avons été amenés à regrouper les communes du rural à habitat dispersé et très dispersé dans nos analyses, sous l'appellation « habitat dispersé ».

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'exploitation conjointe de données communales produites par l'Insee, et de questions présentes dans le dispositif permanent d'études des « Conditions de vie et Aspirations » du CRÉDOC, menée chaque année depuis 1978 auprès d'un échantillon représentatif de 3000 personnes résidant en France (entière), âgées de 15 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 15 ans et plus. La présente étude a porté sur la vague d'enquête menée en juillet 2022.

L'étude articule deux échelles d'analyse. À l'échelle nationale, les indicateurs de l'Insee ont permis une caractérisation des communes rurales sur les plans économiques et démographiques.

Au sein du rural lui-même, des analyses « toutes choses égales par ailleurs » ont été menées pour identifier les déterminants individuels et territoriaux du sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, en distinguant les possibles effets croisés (par exemple les territoires avec beaucoup de personnes âgées sont aussi des territoires avec un moindre dynamisme économique) Les résultats présentés de manière descriptive dans ce document ont été validés par ces méthodes.

sont davantage reportés sur les transports en commun. Ces renoncements sont autant de dimensions qui nourrissent, eux aussi, le ressentiment par rapport à la puissance publique et se sont accompagnés de l'assentiment au mouvement des gilets jaunes.

Toutefois, selon les derniers travaux

de France stratégie, les dépenses de transport en périphérie équivalent au surcoût du logement dans les centres urbains. Dit autrement, les frustrations financières tiennent en grande partie à la nature des emplois dans certains territoires ruraux, moins qualifiés, moins sécurisants et moins rémunérateurs. ■

Pour en savoir plus

- > *Un marché de l'emploi peu diversifié, soubassement du sentiment de relégation territoriale en zone rurale*, Sandra Hoibian, Lucie Brice Mansencal, Eliot Forcadell, CRÉDOC, février 2023.
- > *Près d'un Français sur trois estime vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics*, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, CRÉDOC, *Consommation et modes de vie*, n° 295, octobre 2017.
- > « Un autre regard sur les complémentarités économiques entre les territoires », Note n° 2, Régions de France, [en ligne](#)
- > *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Yaëlle Amsellem-Mainguy, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2021.